

# Actualités d'Achats Groupe

## Informations actuelles concernant la collaboration avec nos fournisseurs

01/2024

### Éditorial

L'approvisionnement joue un rôle de plus en plus déterminant dans notre environnement et notre monde en constante évolution. Au vu des exigences globales actuelles et de l'importance croissante de la durabilité, de la réduction des coûts, de la numérisation et de l'augmentation de l'efficacité, la Poste est très engagée dans l'optimisation et le développement de ses processus et stratégies d'achat. Ces changements sont décisifs non seulement pour le groupe, mais aussi pour nos fournisseurs, qui font partie intégrante de notre chaîne d'approvisionnement.



La durabilité est profondément ancrée au sein du groupe et représente un pilier important de notre politique des achats. Dans le cadre de l'approvisionnement, nous assumons la responsabilité envers les individus et l'environnement en privilégiant notamment des matériaux plus respectueux de l'environnement, la circularité et de la transparence dans les chaînes d'approvisionnement. Les fournisseurs qui s'engagent en faveur de pratiques durables bénéficient d'un net avantage concurrentiel. Ensemble, nous pouvons contribuer significativement à la protection du climat. Ce faisant, il est primordial de respecter les prescriptions légales et les principes éthiques.

La réduction des coûts nécessite une approche globale et reste un thème central de nos exigences. Nous sommes sans cesse à la recherche de moyens efficaces pour réduire les coûts internes et externes, sans altérer la qualité et l'efficacité. Les fournisseurs qui contribuent activement à la réduction des coûts continueront bien entendu à être très appréciés dans le cadre de notre collaboration. Une excellente gestion des relations n'est pas qu'une simple «affaire» à régler pour nous – c'est la clé d'un succès durable.

Un achat numérisé et orienté sur les processus permet un traitement efficace et sans faille des propres besoins en approvisionnement. La structuration et l'organisation des groupes de marchandises jouent ici un rôle déterminant. Grâce à une gestion des fournisseurs et des groupes de marchandises efficace, nous aspirons à optimiser la diversité et la qualité de notre base de fournisseurs en conséquence. Nous misons également sur les fournisseurs qui s'efforcent d'améliorer en continu leurs processus et qui sont capables de réagir de manière flexible à l'évolution des exigences.

Le développement de notre organisation et de nos thèmes liés à l'approvisionnement est un processus dynamique, basé sur la collaboration, la confiance et des valeurs claires. Dans cette optique, nous nous concentrons en permanence sur nos fournisseurs, que nous ne considérons pas «uniquement» comme des partenaires commerciaux, mais aussi comme des acteurs contribuant à façonner un avenir durable.

La Poste Suisse SA invite ses fournisseurs à participer à l'élaboration d'une relation d'affaires durable, optimisée en termes de coûts et efficace. Ensemble, nous pourrions non seulement maîtriser les défis actuels, mais aussi poser les bases d'un avenir responsable et fructueux.

Je vous souhaite à toutes et à tous beaucoup de succès dans ce long voyage, ainsi qu'une belle et heureuse année 2024!



Cordialement,

**Stefan Schaffner**

Responsable Achats Groupe | CPO

## Nouveautés dans la collaboration avec la Poste

### 1) Le nouveau code de conduite pour les fournisseurs relatif à l'approvisionnement responsable est introduit par étapes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024

Le code de conduite des fournisseurs (ancien Code éthique et social) a été adapté et est introduit par étapes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Il constitue la base du développement conjoint de thèmes sociaux et écologiques ainsi que de la détection précoce de risques éventuels dans la chaîne d'approvisionnement. Désormais, le code de conduite contient, outre les obligations (clauses obligatoires), des obligations d'effort (clauses de développement) concernant les thèmes de la gestion de l'environnement, des émissions de gaz à effet de serre, du cycle de vie, de l'économie circulaire et de la transparence de la chaîne d'approvisionnement. La Poste attend de ses fournisseurs et entreprises partenaires qu'ils soient prêts à se développer dans ces domaines, et met à leur disposition une introduction à ce sujet sur son site web. Cette initiation communique également les bases des efforts de durabilité de l'organisation d'achats de la Poste.

L'acceptation du code de conduite ou, dans des cas exceptionnels justifiés, la soumission d'un document équivalent, se fait toujours via SAP Ariba (étape «Inscription») et constitue la base de la relation d'affaires avec la Poste. À partir d'avril 2024, il sera demandé à tous les fournisseurs de valider le nouveau code de conduite pour pouvoir être qualifiés pour de nouveaux achats de la Poste. Pour les contrats existants, encore en cours, l'ancien code reste valable jusqu'à leur terme, sauf si une modification correspondante, satisfaisant aux exigences d'ordre formel, a été convenue. À l'avenir, les modifications du code de conduite pour les fournisseurs seront communiquées elles aussi directement via SAP Ariba.

### 2) Nouveaux critères de durabilité pour les demandes d'offres

Dans le cadre de ses demandes d'offres, la Poste pose des exigences en matière de durabilité, qui sont habituellement pondérées de 15%. Des critères de durabilité généraux et spécifiques aux prestations sont alors utilisés. Les critères généraux concernent entre autres les émissions de gaz à effet de serre et la performance en matière de durabilité. Cela signifie que:

- Pour la performance en matière de durabilité, les évaluations par EcoVadis, esg2go, IntegrityNext et BCorp sont notées. Le maximum de points est atteint pour ce critère lorsqu'une distinction valable d'EcoVadis (à partir du niveau argent) est présentée.
- La Poste entend réduire les émissions de gaz à effet de serre de 25% dans le domaine de l'approvisionnement par rapport à l'année de référence 2021. L'objectif Zéro émission nette, validé par la Science Based Targets initiative, doit être atteint d'ici 2040. Par conséquent, une attention particulière est accordée à l'utilisation d'énergies renouvelables (à l'exception des achats de prestations) et aux efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre par nos fournisseurs et entreprises partenaires, au niveau des prestations offertes mais aussi de leur propre exploitation. Les entreprises pouvant justifier du meilleur bilan des gaz à effet de serre selon les normes ISO 14040 et ISO 14044 pour la prestation offerte obtiennent le maximum de points pour ce critère.

### 3) À partir du 22 janvier 2024, la Poste s'approvisionne uniquement via SAP Ariba dans certains cas\*

À l'avenir, les achats  $\geq 150$  kCHF non soumis au droit des marchés publics (LMP/OMP) seront désormais toujours traités par voie numérique, via SAP Ariba. L'ensemble du processus et la communication se dérouleront via SAP Ariba.

Par ailleurs, pour toutes les partenaires avec contrat-cadre tout le processus relatif aux ordres individuels et aux appels d'offres, ainsi que la communication au sein d'un pool de fournisseurs auront désormais lieu dans



SAP Ariba. Cette nouveauté concerne les groupes de marchandises suivants: Conseil, Agences de marketing, Manifestations, Événements et Publications.

Nous vous recommandons de consulter régulièrement votre compte, d'activer la fonction de notification par e-mail dans SAP Ariba et de vérifier également le dossier des spams.

#### **4) Depuis le 22 janvier 2024, la Poste qualifie ses fournisseurs\***

Dorénavant, les fournisseurs devront être qualifiés pour chaque groupe de marchandises traité dans le cadre de la collaboration. Autant que fournisseur actuel, vous êtes considéré comme qualifié pour les groupes de marchandises pour lesquels vous êtes fournisseurs de la Poste. Si d'autres groupes de marchandises sont ajoutés à l'avenir, vous recevrez un ou plusieurs questionnaires à remplir via SAP Ariba dans le cadre du processus de qualification. Le processus est pareil à celui de l'enregistrement. Vous recevrez une notification avec une invitation à répondre au questionnaire dans SAP Ariba.

#### **5) Mettre à jour les données actuelles dans SAP Ariba**

Étant donné que la Poste numérise systématiquement les processus d'achat, il est crucial que les données soient à jour pour la collaboration et la communication.

Nous prions tous les fournisseurs de vérifier régulièrement et d'adapter si nécessaire les données enregistrées dans SAP Ariba, en particulier les adresses e-mail et autres informations de contact, dans un souci d'actualisation.

#### **6) Résumé des informations disponible sur le site web**

Le site web pour les fournisseurs a été adapté et simplifié. Toutes les informations importantes relatives aux fournisseurs et à l'approvisionnement responsable sont disponibles dès à présent.

Désormais, il est également possible de consulter directement les instructions pertinentes liées à SAP Ariba ainsi qu'une introduction au «code de conduite des fournisseurs pour un approvisionnement responsable». En outre, les informations relatives à la plateforme de signalement anonyme de la Poste, permettant de signaler de potentielles infractions au code de conduite des fournisseurs, sont accessibles.

\* Ce processus n'est pas introduit pour PostFinance SA et Post Company Cars SA.

**La Poste Suisse SA**  
**Wankdorfallee 4**  
**Case postale**  
**3030 Berne**

**Formulaire de contact**  
**Portail fournisseurs**

